

## **Dossier Old Club – Parc : problème d’affiliation – E.L.**

Séance du 16 septembre 2020

Le Comité de Contrôle LFH est composé de Mr. B. J-E (siégeant seul comme Président en application de l’article 5.4 al. 1, 2<sup>e</sup> phrase du Règlement d’Ordre Intérieur de la LFH, vu l’urgence).

Sont également présents :

Mme C. L., Procureur

Mr. D. B, Procureur

Mr. E. L.

### LES FAITS

Mr. E. L. s’était affilié à l’Old Club (venant de l’Ombrage), et a demandé à l’Old Club d’être à nouveau désaffilié, afin de pouvoir aller jouer au club du Parc, ce que l’Old Club a accepté. La demande de transfert vers le Parc a été adressée par le secrétariat de l’Old Club à la Fédération le 2 septembre. Cependant, le 30 août 2020, Mr. L. a été inscrit sur la feuille de match de l’équipe pour laquelle l’Old Club l’avait qualifié. Il affirme ne pas avoir participé à cette rencontre.

### PROCEDURE

Mr. L. sollicite le comité de contrôle afin de faire annuler sa participation au match du 30 août et ainsi faire reconnaître son droit de jouer cette saison au Parc, même en division nationale.

### LE JUGEMENT

L’Old Club ne s’oppose pas au transfert de Mr. . L., et a confirmé qu’il n’avait pas joué le match en question, et que la mention de son nom sur la feuille était une erreur administrative du capitaine de cette équipe.

Mr. L. a apporté la preuve qu’il ne pouvait pas être présent à ce match.

S’agissant manifestement d’une erreur administrative, le CC est d’avis que l’on peut considérer que Mr. L. n’a pas participé à une quelconque compétition avec l’Old Club, et que rien ne s’oppose à ce qu’il participe avec la club du Parc à toutes les compétitions pour lesquelles il est qualifié.

La demande d’affiliation date du 2 septembre, soit avant le premier mercredi suivant le premier match de la compétition, mais n’a pas été encodée par la LFH en raison de son inscription sur la feuille de match du 30./8. Cette inscription étant annulée par la présente décision, son affiliation sera censée dater du 2 septembre, de sorte qu’il pourra également jouer en division nationale.

### **PAR CES MOTIFS**

Le Comité décide :

Que Mr. E.L. peut participer avec le club du Parc à toutes les compétitions pour lesquelles il est qualifié, y compris les compétitions nationales.

Les frais de dossier de € 200 sont à charge de l'Old Club.

*Date : 18 septembre 2020*